

# La taxe monterait peu en Gaspésie

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

**MATANE** — Les contribuables des principales municipalités de la Gaspésie ne connaîtront probablement pas de mauvaises surprises, lors de l'adoption des budgets 1982

pour leurs élus municipaux. C'est ce qui ressort des discours des maires de Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Percé, Grande-Rivière et New Richmond sur "les états financiers de 1980, l'allure des dépenses 1981 et les orientations générales du budget 1982".

Conformément à la loi décrétée par le ministère des Affaires municipales, les municipalités doivent procéder à la lecture du discours du maire quatre semaines avant l'adoption du budget.

Au chapitre des orientations générales, aucun budget ne semble receler des hausses de taxes spectaculaires. La plupart des municipalités verront une augmentation de taxes semblable à la hausse du coût de la vie.

A Sainte-Anne-des-Monts, le maire Charles-Eugène Marin a indiqué qu'il ne se produira pas de hausse de taxes, "sauf imprévu". "Entre-temps,

a signalé l'hôtel de ville, il y a eu l'augmentation du coût de l'essence. Est-ce que cela aura un impact?"

## Santé financière

Selon les bilans livrés, la santé financière municipale se porte à merveille. Le niveau de la dette obligataire oscille autour de 5 pour 100 de l'évaluation foncière imposable. La performance se remarque d'autant plus que le ministère des Affaires municipales évalue que le seuil critique se situe à 20 pour 100.

A cet égard, Gaspé présente la meilleure fiche. A Matane, dont le

taux de la dette obligataire se situe à 6,7 pour 100, le directeur général René Roy n'hésite pas à qualifier la santé financière de très bonne. "Nous avons une bonne marge de manoeuvre et la situation se reflète sur le marché des emprunts."

Seule la situation de la municipalité de Grande-Rivière semble plus instable. Le taux de la dette obligataire est de 14 pour 100. "C'est élevé, a reconnu le trésorier, M. John Carbery. Mais ce n'est pas critique. Avec le nouveau rôle d'évaluation, qui porte de \$20 millions à \$34 millions l'évaluation imposable, le taux diminuera."

## Retards

Malgré l'obligation légale qui leur est faite, les villes de Carleton, Chandler et Murdochville n'ont toujours pas procédé à la lecture du discours du maire. Les fonctionnaires municipaux ont indiqué que la situation sera corrigée dès cette semaine pour les trois cas.

Un fonctionnaire du bureau régional de Rimouski du ministère des Affaires municipales a souligné qu'en vertu de la loi, le ministre peut prolonger le délai. Les cas sont traités au mérite "sur preuves suffisantes que la municipalité a été dans l'impossibilité de présenter" le discours du maire.

## Où aller dans nos régions

### Bas-Saint-Laurent

— Amqui: Exposition, 7 artistes artisans présentent un **MINI-SALON DES METIERS D'ART**. Gisèle Bérubé, Laurence Crépeau, Marie-Lucie Crépeau, Fernande Arsenault, Denise Lévesque, Anne-Marie Legendre et Paul Fournier, exposent émaux, céramiques, encres, cuirs, tissages, batics et jouets en bois. Ouvert tous les jours du 6 jusqu'au 23 décembre, à la Galerie-Atelier le Tournassin, 11a St-Benoit.

— Causapscal: Exposition de **FRANCE BERUBE**. Les pièces exposées sont une série de monotypes et de dessins où l'événement structure la forme. L'expression graphique naît d'une inspiration qui s'articule en images où dominent les sensations, les émotions, les espaces et les réalités imaginaires. La finesse des vibrations colorées nous renvoie à l'univers de la subtilité. Jusqu'au 21 déc., ouvert de 11h à 3h sur semaine et 14h à 3h en fin de semaine. Au Café La Virée.

— Rivière-du-Loup: Exposition **PE-TITS FORMATS DE NOEL** jusqu'au 24 déc., du mardi au dim., et de 13h30 à 17h, ainsi que les jeu. et ven. soirs de 19h à 21h. La galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine.

— Rivière-du-Loup: Ciné-Jeunes **"LUCKY LUKE"**, dimanche le 6 déc. à 14h. Conférence **MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT** sur la psychologie "Vivre ensemble", dimanche le 6 déc. aussi à 20h30. Il y aura aussi une pièce de théâtre **"BOEING BOEING"**, mardi le 8 déc. à 20h30. Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 rue Ste-Anne. Pour informations: 867-2338.

— Trois-Pistoles: **AMICALE**. Avis aux anciens et anciennes élèves du couvent Jésus-Marie. Dim. le 6 déc. à 13h30, il y aura réunion des anciens(nes) élèves du couvent à Trois-Pistoles en l'honneur de la béatification de la fondatrice des religieuses Jésus-Marie (Claudine Thévenet). Invitation faite à toutes et à chacun(e) en particulier. Après la visite du couvent, il y aura

messe à 16h, suivie du traditionnel goûter.

### Charlevoix

— La Malbaie: Exposition **"L'HOMME SPECTACLE"** représentant trois héros populaires de Charlevoix. **AU HASARD DES COLLECTIONS** rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente **LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX ET L'ATELIER DE TAPISSERIE** Georges-Edouard Tremblay, au salon Victory, sam. 9h à 21h, fin de sem. 10h à 21h. Musée Laure-Conan, 30 St-André. Adm.: \$1; enf. et étud. \$0,50.

— Ile aux Coudres: Expositions du peintre **MICHEL DUGUAY** jusqu'au 20 déc. tous les jours de 9h à 21h. Vernissage dim. de 14h à 17h. Galerie d'art La Misaine, 231 des Coudriers.

### Côte-Nord

— Baie-Comeau: Spectacle du grand comédien **GILLES PELLETIER** dans un magnifique monologue d'Antoine Maillet "G A P I" mer. 9 déc. à 20h30 au centre socio-culturel de Baie-Comeau. Admission \$9 (sièges réservés).

— Baie-Comeau: Exposition, **"REGARD SUR L'OEUVRE D'ALBERT DUMOUCHEL"** jusqu'au 23 déc. La présente exposition est constituée de vingt estampes et dessins réalisés entre 1947-1970 et offrant un aperçu des différentes voies explorées par Dumouchel. Les techniques éprouvées par l'artiste sont multiples: sérigraphie, lithographie, eau-forte, aquarelle, taille douce à la pointe sèche, bois gravé, etc. L'imagerie et le style se transforment constamment, passant du paysage surréaliste et abstrait à un univers fantaisiste et, plus tard, expressionniste. Au Musée de Baie-Comeau, salle Paul Povencher, au 43 rue Mance.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin, au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

# Attitude mitigée concernant la dispense de police locale

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

**MATANE** — La dispense temporaire accordée aux municipalités de Gaspé, Percé et Sainte-Anne-des-Monts de se munir de leur propre corps policier a été accueillie avec une satisfaction teintée de prudence.

En 1980, la loi 45 avait prévu que les municipalités de plus de 5,000 âmes devraient se doter de leur propre service de police municipale pour le début de 1981. Plusieurs municipalités ont contesté la décision et le ministère de la Justice du Québec a accordé un délai.

Récemment, le ministère a accordé une dispense jusqu'en 1986 aux municipalités de Percé et de Gaspé et jusqu'en juillet 1982 pour Sainte-Anne-des-Monts. New Richmond et Grande-Rivière sont exemptés définitivement de la formation du corps policier.

La décision du ministère a provoqué des commentaires prudents. "J'ai appris la nouvelle par les médias, a souligné le maire de Sainte-Anne-des-Monts, M. Charles-Eugène Marin. Nous n'avons pas encore eu la lettre officielle. Aussitôt reçue, nous connaîtrons les modalités. Il y aura une réunion du conseil municipal et nous prendrons les actions nécessaires.

"Si le délai n'est que de six mois, a poursuivi le maire, il doit y avoir des modalités. Il y aura peut-être des hypothèses de solution. Peut-être celle de louer les services de la Sûreté du Québec?"

## Pas de budget

Le maire a récemment livré son discours sur les orientations budgétaires de la ville. Une chose est claire: "Pour le moment, il n'y a pas un sou de prévu pour le corps policier. Constituer un tel service, c'est long. Il faut ouvrir les postes, aménager les budgets", a conclu M. Marin.

Le maire de Gaspé, M. Lewis Fitzpatrick, s'est dit satisfait de la décision du ministère. "La dispense représente \$5 millions à \$6 millions d'économie pour la population.

"A long terme, je crois que l'obligation sera maintenue, mais le contexte économique risque de changer. Le contexte économique, c'est comme un électrocardiogramme. Il y a des hauts et des bas et en ce moment, il est bas.

"Pas question de taxer en ce moment pour se constituer un surplus pour la fin de 1985, a précisé M. Fitzpatrick. Nous allons plutôt nous

préparer sur la possibilité d'obtenir une dispense permanente."

Le maire de Percé, M. Yvon Gaudreault, ne s'est montré nullement surpris. La loi impose l'obligation aux villes de plus de 5,000 âmes. "Il a fallu attendre un an et demi pour connaître la décision. La population de Percé est passée de 5,200 à 4,900. Nous sommes sous le cap des 5,000."

Il en va de même pour les municipalités de New Richmond et de Grande-Rivière. Le maire de la première ville, M. Jean-Marie Jobin, a informé que sa ville compte 4,800 personnes. Quant à Grande-Rivière, elle compte 4,950 citoyens.

# Le député Perron prié de reprendre ses additions

**SEPT-ILES (JDF)** — Dans le plan d'intervention du gouvernement provincial en faveur de l'axe Sept-Iles-Port-Cartier, il semble que le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, ait mis sur le compte de son gouvernement d'importantes subventions qui ont été — ou qui seront — défrayées par le gouvernement fédéral.

En tout cas, c'est ce que prétend la Chambre de commerce de Sept-Iles dans une lettre ouverte qu'elle vient d'adresser à M. Denis Perron et où elle note: "Il semble que vous ayez, sûrement par mégarde, additionné les subventions fédérales et provinciales".

Et la chambre de donner plusieurs exemples. Ainsi lorsque M. Denis Perron a affirmé à l'Assemblée nationale ou dans son récent échange de courrier avec la chambre de commerce, que le gouvernement provincial avait accordé \$6 millions à la construction du débarcadère pour le traversier-rail entre Matane et Port-Cartier, le président de la Chambre de commerce de Sept-Iles, M. Eddy Lan-

dreuille, souligne que dans ce projet la part du fédéral a été de \$3,6 millions et celle du provincial de \$2,4 millions. Trois autres exemples de moindre importance sont également cités.

L'organisme qui est en campagne de recrutement et qui compte déjà 185 membres, rappelle aussi au député Perron qu'il avait promis, il y a quelques mois encore, des investissements de près de \$34 millions pour l'année financière en cours et la création de 1,000 emplois.

Et très laconiquement la chambre demande des explications au député provincial et lui suggère en termes à peine voilés de reprendre ses additions.

De son côté, le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais, fait procéder à une vérification systématique auprès des ministères concernés du plan provincial en faveur de la région, tel que présenté par son homologue provincial, afin de dégager du montant brut des projets la part qui a été — ou qui sera — défrayée par Ottawa.

# BÂTIR EN VILLE

**BÂTIR EN VILLE** signifie revenir habiter en ville à côté des centres d'emplois, des écoles, du parc de la rivière St-Charles et des commerces les plus variés.

La Ville de Québec offre ce luxe aux familles à revenus moyens en mettant à leur disposition 14 terrains municipaux à des prix avantageux dans les quartiers du centre-ville.

Entrepreneurs, coopératives et individus sont invités à soumissionner pour l'acquisition et l'aménagement de ces terrains.

La remise des soumissions est portée au 23 février 1982 à 11 heures.

Soirée d'information le 13 janvier 1982, Salle Du Conseil, 19h30, Hôtel de Ville, Tél.: 694-6424



LA VILLE DE Québec  
Service de l'Urbanisme

# DU POISSON AU MENU?

Coquilles Saint-Jacques?  
Doré amandine?  
Sole meunière?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.



Perce-Neige  
750 ml  
prix S.A.Q.  
\$3.00

Bordeaux A.C.  
(blanc)  
375 ml  
prix S.A.Q.  
\$2.25

Cuvée  
Frederick  
750 ml  
prix S.A.Q.  
\$4.95

...Et rappelez-vous  
la modération  
à bien meilleurs goût...

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
La cave à vin des Québécois

# A-8 QUÉBEC RÉGIONAL Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans

en bref



Le Soleil, Fortunat Marcoux

**Livre de recettes**  
L'organisation du Carnaval de la pâtisserie à Disraeli, dans la région de l'Amiante, vient de publier un livre de recettes. Agrémenté de plusieurs dessins et photographies, le livre de 108 pages qui a été tiré à 2,000 exemplaires, renferme les recettes gagnantes des quatre premiers carnivals dans les sept catégories suivantes: tartes, gâteaux, beignes, biscuits, galettes, recettes fournies par des enfants et innovations. Le prochain carnaval aura lieu les 5, 6 et 7 février.

**Syndicat des chômeurs**  
THETFORD-MINES — Le conseil central des Syndicats nationaux de la région de l'Amiante projette la formation d'un syndicat qui regrouperait les chômeurs. L'organisme viendrait en aide particulièrement aux prestataires d'assurance-chômage et d'aide sociale qui se sentent lésés dans leurs droits.

**Nouvelles municipales**  
RIVIÈRE-BLANCHE — Située près de la ville de Thetford-Mines, la municipalité de Rivière-Blanche ne prévoit aucune hausse de taxes pour 1982. Le conseil projette d'agrandir de 432 pieds carrés le chalet des loisirs, au coût de \$33,000, pour y aménager les bureaux du secrétaire-trésorier et du maire. Sur le même terrain, un atelier municipal de 34' x 10' serait construit au coût de \$15,000. Quant au projet de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, il reste en veilleuse en raison des taux élevés d'intérêt. Le conseil anticipe un surplus de \$36,185 pour 1981 en comparaison d'un déficit de \$16,268 pour l'année précédente. Cette année, les revenus se chiffrent à \$163,000.

**Concerts dans deux églises**  
LEVIS (G.P.) — Des concerts

## Centre de ski sauvé par le bénévolat, à Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — "Ce n'est que par le bénévolat qu'on va réussir à relancer le Centre de ski municipal de la ville de Saint-Georges de Beauce", a déclaré M. Marcel D'Amours, président du groupe de bénévoles adeptes de ski, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges.

D'ailleurs, la ville de Saint-Georges avait décidé de fermer le centre de ski municipal, mais à l'annonce de cette éventualité, une dizaine de bénévoles adeptes de ski ont décidé de relancer par le bénévolat le ski dans cette localité.

C'est dans cette optique d'approche communautaire et de relance d'un centre de loisir et de tourisme, que le député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe, a annoncé l'octroi d'un montant de \$23,364 devant servir à défrayer le salaire d'un minimum de permanents pour oeuvrer au Centre de ski de Saint-Georges.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre du programme d'aide au développement communautaire et va permettre la création de 5 nouveaux emplois, en plus d'aider à la fois à promouvoir le ski alpin et le ski de fond, puisque les pistes de ski de fond du Centre de ski de Saint-Georges rejoindront celles du Club de golf de Saint-Georges.

Ce centre de ski qui demeurera ouvert se situe à un kilomètre du centre-ville Saint-Georges.

Opération 400

Par l'entremise de son président, M. Marcel D'Amours, le conseil d'administration du Centre de ski de Saint-Georges (1981) Inc., a procédé au lancement de l'opération 400 heures 400 skieurs.

Cet objectif est de façon à assurer le financement du Centre de ski de Saint-Georges tout en permettant une saine administration de ce centre de loisir et de tourisme.

Pour atteindre cet objectif, on a réduit le coût des billets de saison d'environ 30 pour 100 comparativement à l'an passé.

Ainsi, il n'en coûtera que \$100 pour un billet de saison familial (enfants moins de 16 ans compris), \$60 pour un adulte et \$30 pour un étudiant. Le coût en fin de semaine pour un adulte en ce qui regarde un billet de remontée est de \$5 et \$3 pour un étudiant, la journée. La semaine, ce coût est de \$3 et de \$2.

Club des "Pôleurs"

Cette année, même si un individu ne fait pas de ski, il pourra contribuer au financement du Centre de Ski de Saint-Georges en se portant acquéreur d'une carte de membre du club des "Pôleurs", au coût annuel de \$10.

## En cour pour avoir allumé un incendie

par Fortunat MARCOUX

**THETFORD-MINES** — Des accusations vont être portées contre Guy Cloutier, âgé de 54 ans, et Michel Quirion, âgé de 33 ans, tous deux demeurant sur la rue Notre-Dame nord, à Thetford-Mines, concernant le feu qui a détruit une maison située au numéro civique 331 de la rue Carreau, à Thetford, le 16 février 1981.

Le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage, a fait des recommandations en ce sens, hier, au palais de justice de Thetford, à l'issue de son enquête à ce sujet. Onze témoins furent entendus.

Quirion a ais avoir reçu \$200 de Cloutier pour allumer l'incendie en utilisant de l'encens. Il devait recevoir 300 autres dollars dès que Cloutier aurait touché les assurances. Selon lui, tout avait été préparé par Cloutier.

Selon différents témoignages, Cloutier avait des problèmes financiers, avait effectué des essais avec des cigares et de l'encens en vue de mettre le feu, et avait menacé des témoins de sévices physiques s'ils parlaient.

Témoignant sous la protection de la cour, Cloutier a nié les allégations et a déclaré ne rien savoir au sujet du sinistre.

Autre incendie criminel

Par ailleurs, le commissaire Delage a pris en délibéré le dossier touchant la tentative d'incendie criminel dont fut la cible le chalet de Mme Maurice Gilbert, situé au centre de villégiature du grand lac Saint-François, à Saint-Daniel.

Le 19 août 1981, en arrivant à sa maison d'été, Mme Gilbert a constaté que la chambre à coucher avait été endommagée partiellement par le feu.

Le principal témoin, Richard Cyr, âgé de 28 ans, domicilié sur le boulevard Caouette, à Thetford, n'a pu expliquer de façon cohérente sa présence dans l'arrondissement à cette époque. Il a précisé qu'il était dans un état particulier, ayant consommé de la drogue et de la bière. Cyr a été condamné il y a quelques années pour avoir allumé volontairement un incendie...

## Où aller dans nos régions

**Beauce**  
— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la semaine.

— Ste-Marie: Spectacle LYNN CARON, pianiste chanteuse, du mer. au dim. à 21h30 tout le mois de décembre, au bar salon Le Transit, sortie autoroute 73, Ste-Marie.

**Bois-Francs**  
— Arthabaska: Exposition GUY LEMIEUX, peintre lissier, du 6 déc. jusqu'au 20 déc. Mar. au ven. de 9h à 12h et 13h30 à 17h, sam. dim. de 13h30 à 17h. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest.

**Charlevoix**  
— La Malbaie: Exposition "L'HOMME SPECTACLE" représentant trois héros populaires de Charlevoix. AU HASARD DES COLLECTIONS rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX ET L'ATELIER DE TAPISSERIE Georges-Edouard Tremblay, au salon Victory, sam. 9h à 21h, fin de sem. 10h à 21h. Musée Laure-Conan, 30 St-André. Adm.: \$1; enf. et étud. \$0.50

— Ile aux Coudres: Expositions du peintre MICHEL DUGUAY jusqu'au 20 déc. tous les jours de 9h à 21h. Vernissage dim. de 14h à 17h. Galerie d'art La Misaine, 231 des Coudriers.

**Côte-du-Sud**  
— La Pocatière: Exposition COLLECTION PERMANENTE "La paroisse au tournant du siècle", ethnologie québécoise, histoire, sciences naturelles et exposition spéciale "Insectes et papillons", lun. au ven. 9h à 17h, dim. 13h à 17h. Musée François-Pilote.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat POPULARI, organisme à but non lucratif, tous les jours de 13h à 17h, jeu., ven. 13h à 20h. A noter que jusqu'au 13 déc., au même endroit il y a le SALON DES ARTISANS DE LA REGION. Manoir Couillard-Dupuis, 2e étage, reconnu comme site historique.

— St-Gervais de Bellechasse. Bal des guenillous, sam. le 5 déc. 8h30 au gymnase de l'école Nouvel Cadie de St-Gervais, prix pour le plus beau guenillou, masculin ou féminin. Prix de présence. Orchestre

"Laprise" organisé par les loisirs de St-Gervais Inc.

**Côte-Nord**  
— Baie-Comeau: Spectacle du grand comédien GILLES PELLETIER dans un magnifique monologue d'Antonine Maillet "G A P I" mer. 9 déc. à 20h30 au centre socio-culturel de Baie-Comeau. Admission \$9 (sièges réservés).

— Baie-Comeau: Exposition, "REGARD SUR L'ŒUVRE D'ALBERT DUMOUCHEL" jusqu'au 23 déc. La présente exposition est constituée de vingt estampes et dessins réalisés entre 1947-1970 et offrant un aperçu des différentes voies explorées par Dumouchel. Les techniques éprouvées par l'artiste sont multiples: sérigraphie, lithographie, eau-forte, aquatinte, taille douce à la pointe sèche, bois gravé, etc. L'imagerie et le style se transforment constamment, passant du paysage surréaliste et abstrait à un univers fantaisiste et, plus tard, expressionniste. Au Musée de Baie-Comeau, salle Paul Povencher, au 43 rue Mance.

**Rive-Sud de Québec**  
— Lévis: Réunion mensuelle de L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE LEVIS, bienvenue à tous ceux et celles séparés(es), divorcés(es), et veufs(veuves), mères célibataires qui aimeraient se joindre à nos membres, mercredi le 9 décembre 19h30 au local de l'association, 6 St-Gabriel (entrée rue St-Georges). Entrée libre.

— Lévis: Exposition des huiles de CLAUDE VALLIERES jusqu'au 20 décembre, fins de semaine seulement, ven., de 19h à 22h, sam. et dim. de 14h à 17h et 19h à 22h à l'Atelier du Vieux-Lévis, 38 St-Louis.

— Lévis: EXPOSITION CADEAUX, jusqu'au 30 déc. Les artistes du Moulin exposent en: gravure, peinture, aquarelle, dessin, sérigraphie, sculpture et poésie. Moulin des Arts, 301 est Principale, Saint-Etienne. Jusqu'au 19 déc. lun. au ven. de 9h30 à 12h, de 13h à 16h30 et de 19h à 21h. Samedi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les 21, 22, 23 et 28, 29, 30 déc. de 13h à 16h30 le lundi. Le mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30. VERNISSAGE, le 6 déc. de 13h30 à 17h30.

Faites parvenir vos communications avant le mercredi matin, au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

## BÂTIR EN VILLE

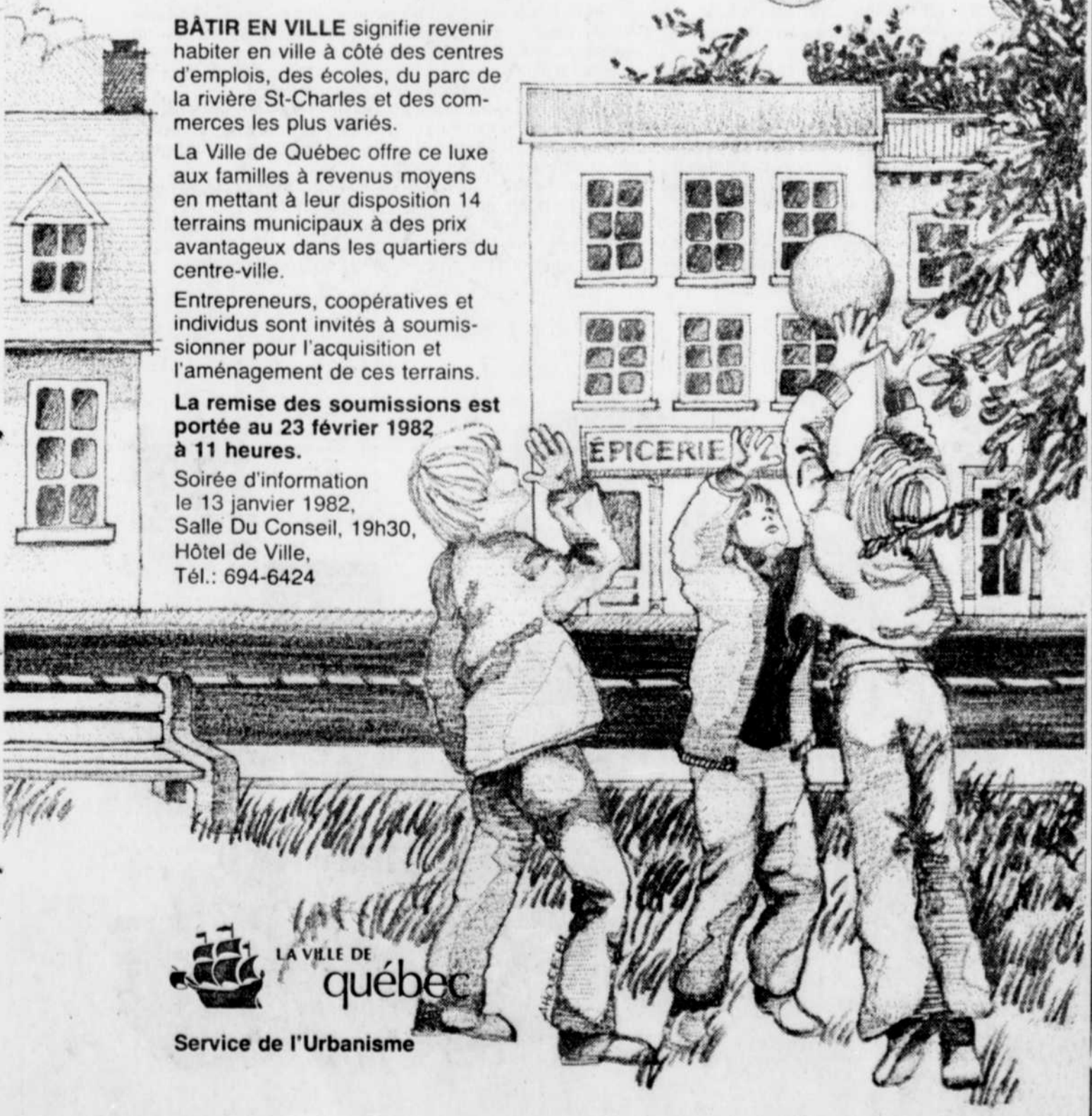
BÂTIR EN VILLE signifie revenir habiter en ville à côté des centres d'emplois, des écoles, du parc de la rivière St-Charles et des commerces les plus variés.

La Ville de Québec offre ce luxe aux familles à revenus moyens en mettant à leur disposition 14 terrains municipaux à des prix avantageux dans les quartiers du centre-ville.

Entrepreneurs, coopératives et individus sont invités à soumissionner pour l'acquisition et l'aménagement de ces terrains.

La remise des soumissions est portée au 23 février 1982 à 11 heures.

Soirée d'information le 13 janvier 1982, Salle Du Conseil, 19h30, Hôtel de Ville, Tél.: 694-6424



LA VILLE DE québec  
Service de l'Urbanisme

## DU POISSON AU MENU?

Coquilles Saint-Jacques?  
Doré amandine?  
Sole meunière?



Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.

Perce-Neige  
750 ml  
prix S.A.Q.  
\$3.00

Bordeaux A.C.  
(blanc)  
375 ml  
prix S.A.Q.  
\$2.25

Cuvée Frédéric  
750 ml  
prix S.A.Q.  
\$4.95

Et rappelez-vous: la modération a ses meilleurs goûts.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
La cave à vin des Québécois

# Trudeau resterait afin de battre les péquistes

page B-1

# Nordiques et Canadien: les télédiffuseurs feraient front commun contre les brasseries

télévision, page C-10



Reportage photos: la course aux jouets

cahier B

**Garneau**  
47-49, rue Buade  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h. à 18h.  
le samedi de 9h. à 17h.  
La librairie des étudiants

# LE SOLEIL

**LE SOLEIL**  
contente son monde...  
647-3333

85e année, no 287  
52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 4 DECEMBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 •  
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

## Bisaillon propose le service civil obligatoire

par Ghislaine RHEAULT

Pour résoudre la crise du chômage chez les jeunes et offrir des solutions de rechange à l'aide sociale, au désœuvrement de groupes de citoyens et à la détention pour des peccadilles, le député péquiste Guy Bisaillon présentera en février prochain un projet de loi créant un service civil obligatoire chez les jeunes de 18 ans et plus.

En proposant cette grande opération de "retroissage de manches", le député Bisaillon tire des oubliettes un élément contenu dans le programme du Parti québécois depuis une douzaine d'années et qui n'a jamais été concrétisé depuis la prise du pouvoir en 1976.

Fait insolite, le député Bisaillon, faisant cavalier seul, a déposé à l'Assemblée nationale hier, un mémoire (sorte de Livre blanc) qui expose les grandes lignes de ce projet. Le Livre blanc a été réalisé par M. Bisaillon et trois fonctionnaires "prêtés" dans le cadre d'un projet pilote de l'Assemblée nationale.

Un service national

Ce sont les jeunes de 18 ans et

Voir A-2, BISAILLON



70 morts en 48 heures

Soixante-dix personnes environ sont mortes et plus de 2,000 sont sans abri à la suite des inondations et glissements de terrain provoqués par les pluies torrentielles qui s'abattent sur la région de Rio de Janeiro, au Brésil, depuis mercredi. Sur la photo, une victime tente désespérément de se dégager d'un torrent de boue.

Dommages à Restigouche

# Micmacs décidés à traîner Québec en cour

OTTAWA (PC) — Les Indiens Micmacs vont tenter des poursuites contre le Québec pour les dommages — y compris ceux subis lorsque des membres de la Sûreté du Québec les auraient supposément frappés — qui ont découlé des événements de l'été dernier à la réserve de Restigouche.

L'avocat Robert Saint-Louis a dévoilé ces intentions des Micmacs, hier,

au cours d'une entrevue accordée de

puis Montréal. Telle une attaque militaire surprise, des garde-pêches québécois, appuyés par des policiers provinciaux fortement armés, utilisant des hélicoptères et une vedette blindée, avaient saisi des filets de pêche au saumon, le 11 juin, après que les

Voir A-2, MICMACS

Nouvelle caisse de retraite: 75 pour 100 du salaire après 15 ans

# Les députés empruntent à 4 et 8%



richard daignault à Ottawa

Les députés fédéraux viennent de se donner un fabuleux système de retraite pour protéger leurs vieux jours.

Ce n'est pas tout le monde dans la société qui a le privilège de puiser à même le Trésor public pour se payer un salaire ou une confortable pension,

sans contrainte aucune, sans négociation.

Aussi les députés succombent à la tentation aussi souvent qu'ils le peuvent et le plus discrètement possible.

L'été dernier, les députés se voient une généreuse augmentation de salaire. Ce dernier était porté à \$58,500 dont \$14,700 est exempt d'impôt. Cette somme ne comprend pas les montants additionnels qu'ils reçoivent pour diverses fonctions en dehors des travaux de la Chambre des communes et les voyages.

En même temps, ils s'étaient voté un nouveau régime de retraite mais les détails n'en avaient pas été fixés. Ils viennent tout juste d'être publiés.

Après 15 années aux Communes, les députés pourront obtenir, pour le reste de leurs jours, 75 pour 100 du salaire.

Anciennement, il fallait être député pendant 25 ans pour obtenir une pension équivalente à 75 pour 100 du salaire.

L'amélioration est donc de taille. Mais comme le nouveau plan coûte pas mal plus cher, en contributions, les députés qui ne sont pas millionnaires pourront emprunter de l'argent du Trésor public pour combler la différence entre l'ancien et le nouveau plan s'ils veulent bénéficier des années déjà écoulées.

Par exemple, un député qui est

élu depuis 1972 et qui voudrait prendre sa retraite en 1987 avec 75 pour 100 de son salaire pourrait emprunter pour payer la différence des primes entre 1972 et 1981, date de l'entrée en vigueur du nouveau plan.

Si le député veut combler les arrérages avec un seul prêt global, il pourra emprunter à un taux d'intérêt de 4 pour 100. Oui, 4 pour 100.

Si par contre il choisit d'échelonner ses arrérages sur un certain nombre d'années, le Trésor lui prêtera de l'argent à 8 pour 100.

N'est-ce pas que c'est gentil ces taux d'intérêt taillés sur mesure?

Il y a, d'un côté, l'austérité pour la population et les taux d'intérêt à 18,

20, 24 pour 100. De l'autre, il y a les députés, leurs repas et boissons subventionnés, pour eux et les membres de leur famille et leurs amis politiques, au restaurant parlementaire, et des taux d'intérêt privilégiés.

Où est l'opposition?

L'inconscience politique à Ottawa est légendaire. Elle n'est pas limitée au Parti libéral. Le cas de Joe Clark est quand même récent.

D'ailleurs, pour se prémunir et se protéger, en autant qu'ils le peuvent, les Canadiens élisent des gouvernements provinciaux très forts, très indépendants en regard d'Ottawa.

C'est pourquoi il n'y a plus un seul gouvernement provincial libéral au Canada, les libéraux ayant été partout asservis aux politiques du Parti libéral fédéral.

L'élimination des libéraux, dans la toute récente élection du Manitoba et la pagaille qui a éclaté dans la maison libérale au Québec sont des phénomènes qui confirment la tendance grandissante des électeurs de se jeter dans les bras des partis provinciaux sans liens avec les libéraux d'Ottawa.

Hier, lors de la conférence de presse du premier ministre Pierre Trudeau, un journaliste lui demandait s'il

Voir A-2, DÉPUTÉS

## Demain dans LE SOLEIL L'impact réel du budget MacEachen sur les hockeyeurs

### sommaire

- Annonces classées D-2 à D-9
- Arts et spectacles C-8 à C-10
- Bridge D-9
- Carrières et professions B-2
- Décès D-11
- Économie-finances C-5 à C-7
- Éditorial A-4
- Horoscope D-3
- Information régionale A-7 à A-9
- Monde D-1, D-10 et D-11
- Mot mystère D-4
- Mots croisés D-9
- Où aller à Québec C-11
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-4
- Pierré Champagne A-10
- Sport C-1 à C-4
- Télévision C-10

### météo

Nuageux avec averses de neige à Québec et neige fondue dans l'Est aujourd'hui; maximum de zéro. Demain, peu de changement.

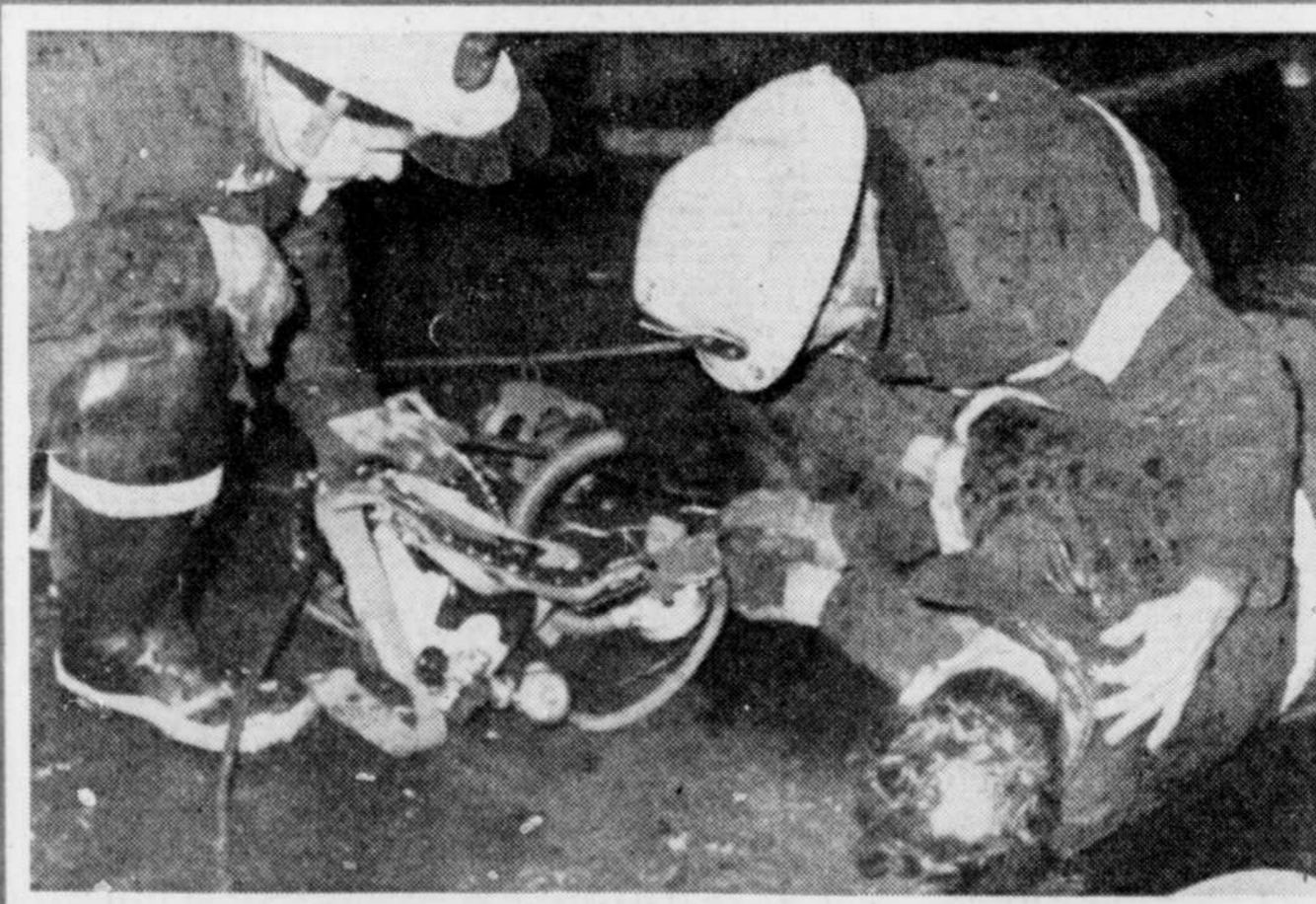
détails, page D-2

LE SOLEIL présentera dans son édition de demain un dossier complet sur tout le débat qui a entouré les répercussions du budget MacEachen sur les revenus des joueurs de hockey professionnels et sur le départ possible de ces derniers pour les États-Unis.

Ce dossier tiendra compte de divers revenus d'athlètes, de divers lieux de résidence, du coût de la vie (maison, services de santé, etc.), des revenus hors hockey, etc. Les comparaisons porteront sur des situations tant au Canada qu'aux États-Unis et même à l'intérieur de ces deux pays.

Pour mettre au point ce dossier, LE SOLEIL a obtenu la collaboration de l'importante firme de comptables Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et associés. Cette firme, qui compte 11 bureaux au Québec et qui a des ententes pour assurer sa représentation à travers le Canada et dans 70 pays de par le monde, est strictement indépendante en ce sens qu'elle n'a aucun athlète ni équipe professionnelle de hockey comme client. C'est le comptable François Gagnon qui a coordonné toute l'étude. Il a même dû se rendre aux États-Unis pour ce faire.

Alors, pour savoir quelle sera vraiment la situation dans laquelle se retrouveront les athlètes professionnels au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, le 1er janvier 1982, après les budgets MacEachen et Reagan (États-Unis), lisez demain les articles du journaliste Pierre Martel.



Ici, des pompiers portent secours à leur collègue Vincent-Marie Bédard incommodé par la fumée lors d'un incendie à Neufchâtel, hier soir.

## Neufchâtel: pompiers asphyxiés

par Lucien LATULIPPE

Deux pompiers du poste no 4 du Service des incendies de Québec ont été asphyxiés par la fumée, hier soir, lors d'un incendie au sous-sol de la maison de M. Yves St-Gelais, du 29 rue Saint-André, à Neufchâtel.

Le chef de district Noël Messier précise que le lieutenant Yvon Beaulieu et le pompier Vincent-Marie Bédard ont dû être transportés au CHUL par une ambulance. Il ajoute que l'état du lieutenant Beaulieu semblait le plus grave.

Quant à l'incendie, il a été rapidement maîtrisé et circonscrit au sous-sol. Les dommages sont quand même élevés. Le feu a couvé longtemps, semble-t-il, car il n'y avait personne à la maison. La fumée s'est répandue partout, meubles et lingerie brûlant sous l'effet de la chaleur.

L'alerte a été lancée à 21h51

Voir A-2, POMPIERS

# Waldheim retire sa candidature

(D'après AFP, NYTNS et AP) — A 28 jours de l'expiration de son second mandat, le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, a annoncé hier qu'il retirait sa candidature à un troisième mandat de 5 ans en tant que chef de l'exécutif de l'ONU.

Il a ainsi souhaité mettre fin à une impasse qui plongeait toute l'organisation mondiale dans une in-

certitude politique, juridique et morale quant à son fonctionnement et à l'ascendant qu'elle doit exercer dans les affaires internationales.

Au cours des 16 tours de scrutin qui se sont déroulés jusqu'à présent, la candidature de M. Waldheim s'est heurtée au veto de la Chine.

Plusieurs membres du Conseil de sécurité estiment maintenant que le calendrier chargé de l'organisation in-

ternationale va les obliger à contourner l'impasse en prolongeant peut-être de deux ans le second mandat de M. Waldheim qui arrive à terme le 31 décembre prochain.

Toutefois, le gouvernement chinois a réitéré hier qu'il ne modifierait pas sa position à l'égard d'un troisième mandat pour M. Waldheim et a indiqué qu'il était hostile à toute forme de compromis qui permettrait au

secrétaire général sortant de continuer à exercer ses fonctions pour une période de temps limitée. Pékin refuse également qu'il partage un nouveau mandat avec un candidat du Tiers-monde (en l'occurrence, le ministre tanzanien des Affaires étrangères, Salim Ahmed Salim).

Dans la lettre qu'il a adressée au

Voir A-2, WALDHEIM

## MICMACS

(Suite de la première page)

Micmacs n'eurent pas tenu compte de la limite imposée par le gouvernement provinciale quant au nombre de jours de pêche.

"Fondamentalement, nous pourrions pour la perte des filets, dommages à la propriété, pertes de revenus, arrestations erronées et voies de faits," a indiqué Me Saint-Louis.

Il a expliqué que les policiers avaient confisqué des filets d'une valeur de \$30,000 et avaient causé des dommages à d'autres outils de travail.

Plusieurs poursuites seront déposées devant la Cour supérieure du Québec, en février, et les noms du ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, du ministre de la Chasse et des Pêches, M. Lucien Lessard, ainsi que ceux de plusieurs policiers figureront dans ces poursuites.

La bande a invoqué un droit légal historique de se livrer à la pêche six jours par semaine. Jugeant que les réserves de saumon sont mises en danger, le Québec a voulu limiter à trois les jours de pêche permis.

En juillet, M. Lessard avait admis que les policiers n'avaient pas été très

gentils lors de ce raid, tout en précisant qu'on ne lui avait fourni aucune preuve des allégations de brutalités excessives par les policiers.

### Commission partielle?

La Fraternité nationale des Indiens a mené sa propre enquête sur ces événements et recueilli des témoignages de brutalités policières de plus d'une douzaine d'habitants de la réserve.

M. John Munro, ministre fédéral des Affaires indiennes, a déclaré plus tôt cette semaine que le Québec s'était engagé à faire une enquête approfondie sur ces accusations.

Un porte-parole de M. Lessard a toutefois rapporté que les Indiens refusaient de collaborer dans le cadre d'une commission d'enquête de la police provinciale, ainsi que proposé.

M. Ron Mahoney, gérant de la bande de Restigouche, a confirmé que les Micmacs hésiteraient à se présenter devant une telle commission. Il a expliqué que, pour les Indiens, la commission allait être partielle et ne traiterait pas l'affaire avec justice.

## BISAILLON

(Suite de la première page)

plus, sans emploi, qui seront visés par ce projet de service national d'une durée d'un an et y seront astreints sous peine de sanction. Ce service pourrait cependant être retardé pendant la durée de leurs études et les jeunes au travail pourraient en être exemptés.

Le projet "action et prévention" de M. Bisailon vise cependant d'autres catégories de citoyens: groupes de chômeurs, d'assistés sociaux, de personnes âgées, de personnes accidentées ou handicapées. Le mémoire ne précise toutefois pas jusqu'à quel point ces personnes y seraient astreintes.

Le mémoire énumère plus loin cependant des exemples de sanctions auxquelles "les jeunes" seraient exposés s'ils se défilent devant le service national: "interdiction temporaire ou permanente d'exercer un emploi dans la fonction publique du Québec, perte du droit aux prestations de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage, notation défavorable dans leur fichier personnel, amendes sous forme de retenues à la source lors de leur prochain emploi, remboursement total et immédiat des prêts-bourses du ministère de l'Éducation, etc..." Qui plus est, des sanctions pourraient être imposées à ceux qui abandonnent leur service en cours de route si leurs raisons sont jugées insuffisantes.

Les personnes engagées dans ce service national — qui ne s'apparentent en rien à un service de type militaire, disait hier M. Bisailon — seront dirigées vers des projets communautaires ou des tâches reliées aux services publics: dans les ministères du gouvernement, les municipalités, commissions scolaires, hôpitaux, réseau des affaires sociales, enseignement, formation, industrie, mines, forêts, agriculture, transport, activités sociales et culturelles, travaux scientifiques.

Elles seraient rémunérées au salaire minimum majoré dans certains cas et régies par la loi sur les normes minimales de travail.

Elles jouiraient par l'entremise du ministère de la Fonction publique, une fois leur service national terminé, d'une priorité dans les emplois permanents ou occasionnels après avoir été déclarées aptes par le biais de concours.

Le programme serait placé sous

## DÉPUTÉS

(Suite de la première page)

se rendait compte qu'en 1968, alors qu'il formait son premier gouvernement, l'Ouest avait élu 27 députés libéraux alors qu'aujourd'hui le gouvernement actuel n'en compte plus que deux.

Pour toute réponse, Trudeau s'est contenté de se moquer de la question de son interlocuteur, en disant qu'on ne l'aimait pas dans l'Ouest.

Pourquoi les libéraux demeurent-ils au pouvoir à Ottawa? La réponse est bien simple. Il n'y a pas d'opposition nationale fédérale.

L'opposition nationale, dans ce pays, de plus en plus, s'exprime politiquement par la voix des gouvernements provinciaux. Il y en a même un qui veut faire l'indépendance...

## POMPIERS

(Suite de la première page)

par téléphone. En rentrant chez elle, Mme St-Gelais a senti l'odeur de fumée et elle a prié un voisin d'alerter les pompiers.

En arrivant sur les lieux, le lieutenant Beaulieu et le pompier Bédard sont descendus au sous-sol de la maison sans masque à oxygène et c'est ainsi qu'ils ont été affectés par la fumée. Ils ont réussi à sortir seuls de la maison pour

tomber évanouis. Le lieutenant Beaulieu était encore inconscient à son départ dans l'ambulance Lépine-Cloutier.

Dès leur arrivée au CHUL, les deux pompiers ont été pris en main par des médecins et ils ont repris leurs sens graduellement. Par précaution, ils ont été gardés en observation jusqu'au matin.

## WALDHEIM

(Suite de la première page)

président du Conseil de sécurité, Olara Otunnu (Ouganda), M. Waldheim rappelle la déclaration qu'il avait faite le 10 septembre dernier annonçant qu'il était disposé à assumer un autre mandat: "J'ai agi ainsi pour répondre aux vœux expressément exprimés par un grand nombre d'États membres, après mûre réflexion et inspiré par le sens du devoir", écrit-il.

Constatant que le Conseil de sécurité "n'a pas été, jusqu'à présent, en mesure de se mettre d'accord sur la recommandation à formuler à l'Assemblée générale", M. Waldheim écrit: "Dans ces circonstances et en vue de faciliter la tâche du conseil, je voudrais demander que mon nom ne soit pas inscrit dans les autres tours de scrutin auxquels le Conseil de sécurité pourrait procéder".

Le retrait de M. Waldheim pose la question de savoir comment le candidat qui lui a été opposé notamment par les pays africains et arabes, Salim Ahmed Salim, ministre des Affaires étrangères de Tanzanie, va réagir.

M. Salim s'est heurté au veto des États-Unis chaque fois qu'il a obtenu au cours des tours de scrutin la majorité requise des neuf voix.

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

# Selon des aveugles, l'INCA doit céder sa place à l'Etat

CALGARY (PC) — Réunis en conférence, hier, des aveugles de toutes les régions du Canada ont réclamé la disparition de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

M. John Southern, vice-président de l'Organisation des aveugles de l'Ontario, a soutenu que l'existence de l'INCA nuit à l'intégration des aveugles dans l'industrie et la société, parce que les agences peuvent tout simplement référer les problèmes à l'Institut.

De plus, a-t-il ajouté, il existe de "graves injustices" dans les services offerts par l'INCA d'une province à l'autre, à cause des changements de façons de procurer ces services.

Pour M. Southern, il devrait revenir au ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration d'assumer la responsabilité de trouver des emplois dans l'industrie.

### Geste radical

M. Bill McKewn, administrateur de district de l'INCA pour le sud de l'Alberta, a rétorqué que l'élimination de l'Institut constituerait un geste "ra-

dicale". Il a rappelé que l'Institut suivait les conseils, pour ses services, d'un comité d'aveugles responsable à l'exécutif de l'INCA.

M. McKewn, d'un autre côté, voudrait que les aveugles soient embauchés selon leurs mérites, non parce que les employeurs doivent prendre un certain nombre de handicapés à leur service.

"Je ne voudrais pas travailler à un endroit en sachant que la seule raison pour laquelle j'ai été engagé, c'est que je suis aveugle", a dit M. McKewn.

Il a expliqué que les policiers avaient confisqué des filets d'une valeur de \$30,000 et avaient causé des dommages à d'autres outils de travail.

Plusieurs poursuites seront déposées devant la Cour supérieure du Québec, en février, et les noms du ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, du ministre de la Chasse et des Pêches, M. Lucien Lessard, ainsi que ceux de plusieurs policiers figureront dans ces poursuites.

La bande a invoqué un droit légal historique de se livrer à la pêche six jours par semaine. Jugeant que les réserves de saumon sont mises en danger, le Québec a voulu limiter à trois les jours de pêche permis.

En juillet, M. Lessard avait admis que les policiers n'avaient pas été très

gentils lors de ce raid, tout en précisant qu'on ne lui avait fourni aucune preuve des allégations de brutalités excessives par les policiers.

La Fraternité nationale des Indiens a mené sa propre enquête sur ces événements et recueilli des témoignages de brutalités policières de plus d'une douzaine d'habitants de la réserve.

M. John Southern, ministre fédéral des Affaires indiennes, a déclaré plus tôt cette semaine que le Québec s'était engagé à faire une enquête approfondie sur ces accusations.

Un porte-parole de M. Lessard a toutefois rapporté que les Indiens refusaient de collaborer dans le cadre d'une commission d'enquête de la police provinciale, ainsi que proposé.

M. Ron Mahoney, gérant de la bande de Restigouche, a confirmé que les Micmacs hésiteraient à se présenter devant une telle commission. Il a expliqué que, pour les Indiens, la commission allait être partielle et ne traiterait pas l'affaire avec justice.

Le projet "action et prévention" de M. Bisailon vise cependant d'autres catégories de citoyens: groupes de chômeurs, d'assistés sociaux, de personnes âgées, de personnes accidentées ou handicapées. Le mémoire ne précise toutefois pas jusqu'à quel point ces personnes y seraient astreintes.

Le mémoire énumère plus loin cependant des exemples de sanctions auxquelles "les jeunes" seraient exposés s'ils se défilent devant le service national: "interdiction temporaire ou permanente d'exercer un emploi dans la fonction publique du Québec, perte du droit aux prestations de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage, notation défavorable dans leur fichier personnel, amendes sous forme de retenues à la source lors de leur prochain emploi, remboursement total et immédiat des prêts-bourses du ministère de l'Éducation, etc..." Qui plus est, des sanctions pourraient être imposées à ceux qui abandonnent leur service en cours de route si leurs raisons sont jugées insuffisantes.

Les personnes engagées dans ce service national — qui ne s'apparentent en rien à un service de type militaire, disait hier M. Bisailon — seront dirigées vers des projets communautaires ou des tâches reliées aux services publics: dans les ministères du gouvernement, les municipalités, commissions scolaires, hôpitaux, réseau des affaires sociales, enseignement, formation, industrie, mines, forêts, agriculture, transport, activités sociales et culturelles, travaux scientifiques.

Elles seraient rémunérées au salaire minimum majoré dans certains cas et régies par la loi sur les normes minimales de travail.

Elles jouiraient par l'entremise du ministère de la Fonction publique, une fois leur service national terminé, d'une priorité dans les emplois permanents ou occasionnels après avoir été déclarées aptes par le biais de concours.

Le programme serait placé sous

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

M. McKewn, d'un autre côté, voudrait que les aveugles soient embauchés selon leurs mérites, non parce que les employeurs doivent prendre un certain nombre de handicapés à leur service.

"Je ne voudrais pas travailler à un endroit en sachant que la seule raison pour laquelle j'ai été engagé, c'est que je suis aveugle", a dit M. McKewn.

Il a expliqué que les policiers avaient confisqué des filets d'une valeur de \$30,000 et avaient causé des dommages à d'autres outils de travail.

Plusieurs poursuites seront déposées devant la Cour supérieure du Québec, en février, et les noms du ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, du ministre de la Chasse et des Pêches, M. Lucien Lessard, ainsi que ceux de plusieurs policiers figureront dans ces poursuites.

La bande a invoqué un droit légal historique de se livrer à la pêche six jours par semaine. Jugeant que les réserves de saumon sont mises en danger, le Québec a voulu limiter à trois les jours de pêche permis.

En juillet, M. Lessard avait admis que les policiers n'avaient pas été très

gentils lors de ce raid, tout en précisant qu'on ne lui avait fourni aucune preuve des allégations de brutalités excessives par les policiers.

La Fraternité nationale des Indiens a mené sa propre enquête sur ces événements et recueilli des témoignages de brutalités policières de plus d'une douzaine d'habitants de la réserve.

M. John Southern, ministre fédéral des Affaires indiennes, a déclaré plus tôt cette semaine que le Québec s'était engagé à faire une enquête approfondie sur ces accusations.

Un porte-parole de M. Lessard a toutefois rapporté que les Indiens refusaient de collaborer dans le cadre d'une commission d'enquête de la police provinciale, ainsi que proposé.

M. Ron Mahoney, gérant de la bande de Restigouche, a confirmé que les Micmacs hésiteraient à se présenter devant une telle commission. Il a expliqué que, pour les Indiens, la commission allait être partielle et ne traiterait pas l'affaire avec justice.

Le projet "action et prévention" de M. Bisailon vise cependant d'autres catégories de citoyens: groupes de chômeurs, d'assistés sociaux, de personnes âgées, de personnes accidentées ou handicapées. Le mémoire ne précise toutefois pas jusqu'à quel point ces personnes y seraient astreintes.

Le mémoire énumère plus loin cependant des exemples de sanctions auxquelles "les jeunes" seraient exposés s'ils se défilent devant le service national: "interdiction temporaire ou permanente d'exercer un emploi dans la fonction publique du Québec, perte du droit aux prestations de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage, notation défavorable dans leur fichier personnel, amendes sous forme de retenues à la source lors de leur prochain emploi, remboursement total et immédiat des prêts-bourses du ministère de l'Éducation, etc..." Qui plus est, des sanctions pourraient être imposées à ceux qui abandonnent leur service en cours de route si leurs raisons sont jugées insuffisantes.

Les personnes engagées dans ce service national — qui ne s'apparentent en rien à un service de type militaire, disait hier M. Bisailon — seront dirigées vers des projets communautaires ou des tâches reliées aux services publics: dans les ministères du gouvernement, les municipalités, commissions scolaires, hôpitaux, réseau des affaires sociales, enseignement, formation, industrie, mines, forêts, agriculture, transport, activités sociales et culturelles, travaux scientifiques.

Elles seraient rémunérées au salaire minimum majoré dans certains cas et régies par la loi sur les normes minimales de travail.

Elles jouiraient par l'entremise du ministère de la Fonction publique, une fois leur service national terminé, d'une priorité dans les emplois permanents ou occasionnels après avoir été déclarées aptes par le biais de concours.

Le programme serait placé sous

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

demandez votre boîte-cadeau



**LES COLLIERS MÉDIÉVAUX**  
torsades dorées, formes imposantes, les colliers médiévaux, sertis de simili pierres ou pendentif fossile. de \$20 à \$36.  
demandez votre boîte-cadeau...  
la maison **simons**

**LE CHEMISIER « TUXEDO »**  
tout de fin coton, le chemisier « tuxedo » avec corsage à petits plis, blanc, aigue-marine, rose pâle. 6 à 16. \$26.  
la maison **simons**

**LE SAC TRESSÉ MÉTALLIQUE** 24.95  
le sac à fines lanières de cuir entrelacées, fermeture coulissante sur cordon, combinaison de l'étain et du bronze.  
la maison **simons**

**LES KNICKERS DE VELOURS**  
favoris des soirs de fête, les knickers en velours de coton noir, remarquables sur une blouse à dentelle ou à volants. 6 à 16. \$65.  
la maison **simons**

**LES ÉPONGES NATURELLES**  
la longue éponge végétale (luffa) et l'éponge de mer, chacune \$5.50  
demandez votre boîte-cadeau...  
la maison **simons**

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de jeudi)  
**8-5-2**  
Informations: 643-8990

magasinez à nos trois magasins: québec, place ste-foy, galeries de la capitale jeudi et vendredi jusqu'à 21 hres. samedi jusqu'à 17 hres.



Le vieux couvent, une fois délaissé, serait démolir.

## De Plessisville à Richmond \$24 millions visant à améliorer la route 116

par Fortunat MARCOUX

**PLESSISVILLE** — Le gouvernement québécois prévoit investir \$24 millions au cours des sept prochaines années dans la réfection de la route 116 depuis Plessisville jusqu'à Richmond, dans la région des Bois-Francis, soit sur un tronçon de 41 kilomètres.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Transports, M. Michel Clair, devant les membres de la Chambre de commerce de Plessisville.

Les travaux projetés sont:

1 — L'élargissement de deux à quatre voies du tronçon Plessisville-Princeville, au coût de \$6,3 millions, en 1983-1984.

2 — La construction d'une voie de contournement pour relier les routes 116 et 122 au nord de Victoriaville et l'élargissement à quatre voies d'un tronçon de trois kilomètres entre la route 122 et le rang Lainesse. Estimés à \$3,875 millions, ces travaux commencent dès le printemps prochain.

3 — Entre Victoriaville et Richmond, l'élargissement à quatre voies d'un tronçon de deux kilomètres, à la

hauteur de la municipalité de Danville. Ces travaux seront réalisés en 1983-1984 au coût de \$1,5 million.

4 — La réfection d'une partie de huit kilomètres entre Victoriaville et Danville au coût de \$4,5 millions.

5 — Entre Danville et Victoriaville, la construction au coût de \$7,8 millions, d'un tronçon de deux kilomètres qui ira rejoindre la route 143 et le chemin Masson.

6 — Entre Princeville-Victoriaville, le réaménagement de l'intersection de la route 116, de l'ancienne route 5 et du 11e Rang: \$100,000.

## Entre Thetford et la 20 Autoroute non prioritaire

**THETFORD-MINES** — Le projet de construction de l'autoroute de l'Amiante pour relier la région de Thetford à la route transcanadienne 20 n'est pas jugé prioritaire par le ministère québécois des Transports.

Le titulaire de ce ministère, M. Michel Clair, l'a dit sans ambages alors qu'il était l'hôte de la Chambre de commerce de Plessisville, hier.

Le ministre a déclaré qu'il pré-

férait améliorer les réseaux routiers existants au lieu de construire des autoroutes, parce que cette solution est beaucoup moins coûteuse.

Pour doter la région de l'Amiante d'une voie rapide, il sera suffisant, semble-t-il, d'entreprendre des travaux de réfection de la route 265, dont la construction d'une voie de contournement à la hauteur de la municipalité de Saint-Ferdinand d'Ha-

lifax et l'aménagement de voies auxiliaires pour le trafic lourd.

D'ailleurs, deux études, l'une réalisée en 1980 par des fonctionnaires du ministère, et l'autre préparée par la firme Urbanex Inc., ont retenu cette hypothèse. Cette deuxième étude n'a pas été rendue publique encore. Cependant, LE SOLEIL en a fait état dans ses éditions du 19 novembre dernier.

## Une nouvelle école sera construite, à Cacouna

par Gilles OUELLET

**CACOUNA** — Quelque 250 écoliers de niveau primaire de Cacouna, près de Rivière-du-Loup, fréquenteront une école toute neuve à partir fort probablement de janvier 1983.

Le Conseil du trésor du Québec vient en effet d'autoriser la Commission scolaire de Rivière-du-Loup d'aller de l'avant avec son projet de construire une école afin de remplacer le vieux couvent Saint-Georges, un établissement construit en 1857 et condamné par le ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu à l'automne de 1980.

En apprenant la nouvelle, les parents qui gardaient leurs enfants à la maison depuis le 23 novembre en guise de protestation contre les délais du gouvernement dans ce dossier ont aussitôt retourné les écoliers sur les bancs du vieux couvent.

Les autorités de la commission scolaire et le secrétaire du député Jules Boucher, de Rivière-du-Loup, ont tenu une réunion d'information, hier, pour dévoiler les grandes lignes du projet et les premières démarches entreprises en vue de la construction de l'école.

M. Yves Blanchet, directeur général de la commission, a dit que la nouvelle école s'élèvera sur un terrain situé à proximité du vieux couvent, comptera sept locaux, et coûtera \$2,280,000. Les travaux débiteront vraisemblablement au printemps pour se terminer à la fin de 1982.

Le comité exécutif de la commission scolaire a déjà donné les contrats aux professionnels chargés des travaux d'architecture, de mécanique et d'électricité, de structures et d'aménagement extérieur.

Lorsque la nouvelle école sera ouverte, la Commission scolaire de Rivière-du-Loup se propose de faire démolir le vieux couvent, a laissé entendre M. Blanchet.

Pour sa part, Mme France Gougoux, parent et commissaire, s'est dit très heureuse que la bataille entreprise par les parents il y a quelques années pour obtenir cette nouvelle école se termine ainsi.

Ces dernières semaines, les parents ont retiré leurs enfants du vieux couvent à cause de délais successifs du Conseil du trésor à donner le feu vert. Les questions de clientèle et du nombre de locaux ont essentiellement causé ces retards, d'après le député Jules Boucher.

## Polaroid à coeur joie... et moins cher ce Noël!

### Économisez \$5

sur un appareil photo, 3 paquets de film, ou les deux.  
Choisissez OneStep, Time-Zero OneStep, Pronto Autofocus ou SX-70 Autofocus et/ou les films Time-Zero Supercolor ou 600 grande vitesse.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

**Pour recevoir votre cheque de Polaroid, observez les instructions suivantes:**

1. Achetez un appareil photo et/ou des films Polaroid entre le 4 et le 19 décembre 1981. Les appareils mentionnés ci-dessus donnent droit à \$5. Toute combinaison de trois (3) paquets de film couleur ci-dessus donne également droit à \$5. Participez aux deux offres et remportez \$10.
2. Remplissez l'original de ce coupon (les copies ne seront pas acceptées) et envoyez-le à l'adresse indiquée accompagnant ce coupon.
3. A une copie de votre reçu de vente (garantir la date).
4. La carte d'enregistrement remplie de l'appareil pour remboursement sur l'appareil ou

**Ci les panneaux d'extrémité en couleurs des boîtes de film pour remboursements sur les films, et**

**Di les deux articles (B) et (C) si vous demandez un remboursement pour l'appareil et les films:**

- \$5 à l'achat d'un appareil photo
- \$5 à l'achat de films Time-Zero ou 600
- \$10 pour les deux

**Offre de vacances Polaroid C.P. 428 succursale "A" Redale, Ontario, M9W 5L4**  
Votre cheque vous parviendra dans 6 à 8 semaines. Les demandes accompagnées de pièces justificatives ou remboursements insuffisants ne seront pas honorées.  
Remarque: Les demandes reçues après le 31 janvier 1982 seront retournées.

### Polaroid à coeur joie... et moins cher ce Noël!

Comme si Noël n'était pas une raison suffisante d'acheter les appareils photo et les films Polaroid, nous vous donnons une autre chance d'économiser \$5 sur un de nos appareils, et \$5 sur trois paquets de notre film couleur. (Comme vous pouvez le voir, Kermit a déjà pris une option sur cette offre!)

Tous nos appareils et tous nos films constituent d'excellents cadeaux, car la photographie instantanée est un passe-temps agréable. Vous obtenez une photo en quelques secondes, et vous pouvez admirer les couleurs et les détails qui se précisent et deviennent plus clairs. Et en 90 secondes, la photo est complètement développée.

L'appareil Polaroid Time-Zero OneStep est le moyen le moins cher de s'en donner à coeur joie. Aucune mise au point nécessaire: il suffit de cadrer et d'appuyer sur le bouton.

Mais n'oublions pas les appareils Time-Zero SX-70 Autofocus—pour les amateurs qui ont tout ce qu'il leur faut, sauf un appareil photo Polaroid. Ce sont les seuls appareils réflex repliables sur le marché, et ils vous permettent de prendre des photos en vous approchant jusqu'à 10,4 po.

Et nos nouveaux appareils Polaroid Sun, modèles 660 et 640? Malheureusement, ces modèles ne donnent pas droit à une prime actuellement. Nous ne pouvons pas les fabriquer assez rapidement pour Noël!

Pour obtenir votre remboursement, observez simplement les instructions énoncées sur le coupon. N'oubliez pas que vous devez acheter l'appareil photo et/ou les films entre le 4 et le 19 décembre 1981.

Suivez donc l'exemple de l'un de nos meilleurs amis. Sautez sur l'occasion!

"Polaroid", "SX-70", "One-Step", "Time-Zero", "Pronto" et "Supercolor" sont des marques de commerce de la société Polaroid Corporation, Cambridge, Massachusetts, E.-U. \*Polaroid 1981



## LOTO-SÉLECT

Date: 02-12-81

NUMÉRO GAGNANT: 2457

Ventes: 119,869,50\$

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	52 697,90\$
dans n'importe quel ordre	607 29,00\$

## COLLÈGE DES JÉSUITES

LE PLUS ANCIEN COLLEGE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

**AUJOURD'HUI COMME HIER...**

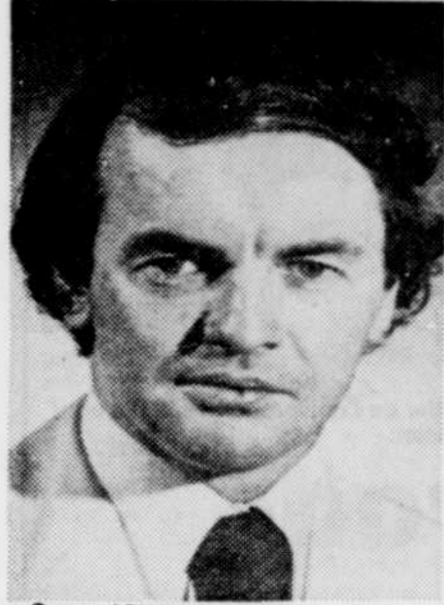
- Un enseignement de qualité
- Une présence attentive aux besoins des étudiants
- Une variété d'activités sportives et culturelles

Pour obtenir des renseignements, recevoir le prospectus ou faire une demande d'admission, téléphoner ou écrire à:

**COLLÈGE DES JÉSUITES**  
(Saint-Charles-Garnier)  
1150, boul. St-Cyrille ouest, Québec G1S 1V7  
681-0107, poste 46

### Développement économique

# Des ministres fédéraux visiteront le Québec



Serge JOYAL

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Après la question de la constitution, c'est celle de l'économie qui fait actuellement la grande préoccupation du gouvernement fédéral.

Dans les prochains mois, les ministres Pierre de Bané, de l'Expansion économique régionale, Charles Lapointe, chargé du développement des petites entreprises, et Serge Joyal, responsable plus particulièrement du développement dans le Québec, vont faire une tournée des régions de notre province dans le but de discuter des problèmes avec les gens du milieu et favoriser la réalisation de projets qui tiennent compte des besoins.

C'est ce que le ministre d'Etat Serge Joyal a déclaré hier soir à Lévis, en présidant l'inauguration d'un mini-sommet appelé "Perspective Rive-Sud 1981-1990", dont l'organisation est l'initiative du député Gaston Gourde.

Une soixantaine de maires,

commissaires industriels, chefs d'entreprises et autres agents de développement économique sur le territoire continueront la réunion aujourd'hui en ateliers pour essayer d'établir ce que devrait être le développement sur la rive sud de Québec dans les prochaines années.

Le ministre Serge Joyal a beaucoup encouragé ce genre de rencontre, en signalant que l'économie doit maintenant être considérée d'une importance capitale. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, lui et ses deux collègues vont essayer de provoquer une concertation dans les régions, surtout en périphérie des grands centres urbains où les voix sont habituellement les moins entendues.

"Il est beau de concevoir des projets, mais il faut s'assurer que cela tienne compte des objectifs du milieu", M. Joyal a précisé aussi qu'il n'est pas question ainsi de doubler ou de concurrencer le gouvernement du Québec, mais plutôt de maximiser l'utilisation des ressources et d'assurer que les interventions du gouvernement fédéral collent à la réalité.

Les trois ministres qui veulent ainsi être à l'écoute des agents de développement dans les régions ont, par la voix de Serge Joyal, fait savoir que: "Ceux qui font les efforts de se prendre en main, peuvent compter sur l'appui des pouvoirs publics. C'est la détermination du gouvernement canadien à garantir au Québec des bases de développement qui soient stables".

#### Chantiers Davie

Dans cette nouvelle optique faisant que divers ministères du gouvernement fédéral n'ont plus l'intention de planifier isolément, le ministre Serge Joyal a encouragé les gens de la rive sud de Québec à se concerter, notamment quant aux grands projets d'expansion des chantiers navals de Lauzon.

Les Chantiers Davie constituent l'un des atouts majeurs de développement pour la région depuis l'achat par Dome Petroleum qui s'apprête à transporter les richesses énergétiques du Nord canadien.

Le ministre Pierre de Bané, chargé de coordonner un comité interministériel, doit visiter ces chantiers maritimes dans quelques semaines avec d'autres représentants du gouvernement fédéral, dans le but de faire une recommandation concernant une éventuelle participation du gouvernement dans les agrandissements et les rénovations qui y sont projetés. Le rapport du ministre de Bané devrait être déposé au début

de 1982, a révélé M. Joyal.

Celui-ci, en invitant en effet les agents du milieu à élaborer des projets pour que la région profite le mieux de retombées ainsi que du développement que s'approprie à faire la société Interport, a aussi parlé de la nécessité de rencontres ultérieures. "Il faut de plus en plus se serrer les coudes pour assurer le développement régional et la création d'emplois. Il ne faut pas laisser dormir les dossiers."

Pour le député Gaston Gourde, "Perspective Rive-Sud", qu'il avait promise il y a quelques mois pendant sa campagne électorale, constitue une première occasion de rencontre des agents de développement sur le ter-

ritoire. "Ce n'est pas une séance de revendications; nous allons discuter ensemble de ce que nous voulons faire de la rive sud de Québec", expliquait-il hier soir.

Mais cette rencontre convoquée par le député du Parti libéral Gaston Gourde est boudée par les députés péquistes du provincial. Ni Jean Garon, de Lévis, ni Rodrigue Biron, de Lotbinière, ni Jean-Claude Lachance, de Bellechasse, ni Adrien Ouellette, de Beauce-Nord (tous des comités provinciaux qui touchent le comté fédéral de Lévis) n'ont voulu y assister. Seul M. Ouellette a daigné répondre à M. Gourde, disant qu'il avait d'autres engagements.

### Résolution du comité exécutif de la CUQ

# Hausse forfaitaire de 4% aux employés cadres

par François ROY

Il a semblé évident hier que plusieurs membres du conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) n'ont pas été satisfaits des réponses que leur a fournies le président Marcel Pageau concernant une résolution du comité exécutif recommandant d'accorder une augmentation forfaitaire de 4 pour 100 aux employés cadres de la CUQ, au nombre de 25, ce qui signifierait un déboursé additionnel d'environ \$40,000 au budget.

Le président Pageau, également maire de l'Ancienne-Lorette, a expliqué hier en abordant cet item à l'ordre du jour de la réunion régulière de la CUQ à l'hôtel de ville de Québec, que c'est à partir des recommandations du rapport de Drouin & Drouin sur la politique salariale de la CUQ et touchant la disparité des salaires des cadres de la CUQ et ceux d'autres municipalités, que le comité exécutif a pris la décision de recommander cette augmentation forfaitaire.

La résolution qui, quelques minutes auparavant, avait été proposée par le maire Charles-H. Blais, de Sillery, et secondée par le conseiller Rosaire Clermont, de Québec, a soulevé des questions et des observations quant à son à-propos dans le contexte

économique que l'on vit et où chacun est incité à se serrer la ceinture. On y lit que c'est conformément au mémoire du directeur général en date du 23 novembre 1981 et vu les politiques et conventions en vigueur actuellement à la CUQ, que le comité exécutif a résolu à l'unanimité de recommander sous forme forfaitaire cette augmentation de 4 pour 100 avec effet rétroactif au 1er mai 1981 ou à leur date d'entrée en fonction pour les cadres embauchés depuis, ajoutant que cette augmentation est accordée sans préjudice à la politique salariale d'ensemble à être adoptée pour l'année 1982.

#### Ignorance...?

De même certains membres du conseil, notamment le maire Jean-Marie Beaulieu, de Loretteville, se sont élevés contre la "supposée ignorance" du trésorier de la CUQ Raymond Bédard qui a dit ne pas connaître par coeur la masse salariale des cadres de l'organisme supramunicipal. Notons que ces cadres avaient déjà reçu en mai dernier une augmentation de 5 pour 100.

Par ailleurs il y eut élections à divers postes. Le conseiller Yvon Vézina, de Québec, a été élu vice-président du comité exécutif tandis que le

conseiller Jacques Boudreau, aussi de Québec, était nommé vice-président du conseil de la CUQ. Ont été élus au conseil d'administration de la Commission de transports de la CUQ (CTCUQ) les conseillers Léonce Bouchard et Gérard Marcotte de Québec et le conseiller Gilles Carignan de Sainte-Foy. M. Léonce Bouchard a été réélu à la présidence de la CTCUQ, tandis que M. Théo Genest était élu membre du comité exécutif de la CUQ par 21 votes contre 11 pour le maire Beaulieu de Loretteville. Trente-deux membres sur 34 assistaient à la réunion.

Après avoir donné les précisions demandées sur les changements de parcours et modifications apportés à certains trajets des autobus de la CTCUQ, le président Bouchard a dit que, compte tenu de la nouvelle politique d'aide gouvernementale au transport en commun la CTCUQ est autorisée à effectuer des emprunts à long terme de plus de \$19 millions pour améliorer la flotte. En 1981, il a fallu en remplacer 17, en 1982 on en remplacera 15 en plus d'en ajouter 11 et en 1983 on en acquerra 29 de plus tout en remplaçant 17. Le montant global et révisé des dépenses autorisées pour l'achat des 193 autobus a donc été établi à \$24 millions.



Charles LAPOINTE



Pierre DE BANE

## Hallé: le comité des coiffeurs porte de nouvelles accusations

par Anne-Marie VOISARD  
du bureau du Soleil

**SAINTE-CROIX** — Le Comité conjoint des coiffeurs de Québec s'acharne contre Jacques Hallé, propriétaire de Coiffure Normandie à Saint-Nicolas. Celui-ci devra à nouveau comparaître, mardi prochain, en cour des sessions de la paix. L'accusation est toujours la même. Coiffeur pour dames, M. Hallé coiffe des hommes.

Malgré un jugement récent du juge Anatole Corriveau, qui donne raison au coiffeur Hallé, le comité conjoint continue de faire pleuvoir les accusations.

Cette fois, M. Hallé est accusé d'avoir coiffé un homme le 14, le 15 et le 16 juillet. Les 4 et 6 août, M. Hallé, selon les allégations du comité conjoint, se serait encore rendu coupable d'infractions au décret

qui régit les conditions de travail dans la coiffure pour hommes. Cette fois, les deux employés de M. Hallé sont en cause. Le 4 août, Diane Boucher, qui a dû comparaître en cour mardi de cette semaine pour la même infraction, est accusée d'avoir coiffé un homme. Le 6 août, c'est Jo-

celyne Demers qui a commis l'infraction. Mardi, Jacques Hallé ira lui-même défendre sa cause devant le juge. Il espère que le tribunal acceptera de reporter à plus tard la cause de ses employées. "Sinon, dit-

il, on va être obligé de fermer le salon."

Jacques Hallé qualifie de harcèlement l'attitude du comité conjoint dans cette affaire. Il se dit décidé à défendre sa cause jusqu'au bout.

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
C'est toujours la fête...  
Les 4, 5 et le dimanche 6 décembre

- la quenelle de saumon Nantua
- le consommé double café d'Europe
- l'entrecôte moutarde au champagne
- les pommes batavia
- la salade capricieuse
- la zuppa inglese
- café

Le tout \$15.95  
27, Ste-Angèle, Québec  
692-3835

Nos prix défient toute concurrence

**Seiko Quartz**

A l'heure du choix, une montre Seiko Quartz pour elle ou lui à Noël.

• Or 10, 14, 18 carats • Bijoux exclusifs

**Maurice Lemieux**  
Diamantaire diplômé de G.I.A. M.H.B.  
7, rue St-Louis, Lévis — Tél.: 837-3601

**TASCO**  
Lunette d'approche #304 7 x 35  
**44\$**

**LES STUDIOS GOSSELIN**  
Division photographique

**YASHICA**  
ME-1  
Avec flash CS-10  
**74\$**

**LES STUDIOS GOSSELIN**  
Division photographique

A la librairie  
**LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.**  
2299, Versant nord, Ste-Foy,  
Qué. G1N 4G2  
TEL.: 688-1943

### NOTRE RECLAME DES FETES SE CONTINUE

**JEU DE MEMOIRE**

Il n'est pas nécessaire de savoir lire. But: assortir des images, 1 ou plusieurs joueurs. 4 à 10 ans. Quantité limitée  
Rég. 7,25  
**SPECIAL 5,80**

**HORLOGE-REPONSE**  
Aide les enfants à apprendre l'heure. Le hibou indique la bonne réponse - 5 ans. Quantité limitée  
Rég. 11,45  
**SPECIAL 9,16**

**BOUFFON A EMPILER**  
Amusant à démonter et à remonter, aux couleurs éclatantes, un jouet musical pour les tout-petits - 1 an. Quantité limitée  
Rég. 6,75  
**SPECIAL 5,40**

Tous les jeux en magasin sont réduits de 20%, de même que les décorations et articles de Noël — Plus un bon de 3% sur vos achats lorsque vous payez comptant. (sauf sur manuels scolaires).

Offrez ce que vous aimeriez... recevoir!

**Canadian Club**  
Le meilleur qu'on puisse offrir.



# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• météoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**nous sympathisons à votre deuil.**  
LE SOLEIL

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEGIN, Pierre**  
COUTURE, Roger  
DESROCHERS Philibert  
GAGNON, Micheline  
GRAVEL, Fernand  
HAMEL, Laurin  
HOUE, Bertrand  
LACHANCE, Emile  
LESSARD, Clara  
MARTINEAU, Stuart  
PARADIS, Lumina  
POISSON, Donat  
SCOTT, Arthur E.P.  
TREMBLAY, Béatrice  
TRUDELLE, Charles  
VIGER, Léonidas

l'église de St-Alphonse. Le défunt laisse dans le deuil ses deux sœurs: Marie Desrochers, sœur Cécilia Desrochers, toutes deux de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle repose à la maison funéraire  
Lavallière et Fils Ltée  
81 ouest Dumais  
Thetford Mines

## HAMEL (Laurin)



A Arvida, le 2 décembre 1981, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Laurin Hamel, époux en premières noces de feu dame Marie-Anne Lajeunesse et en deuxième noces de dame Florence Légaré-Laroche. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi, le 5 décembre 1981, à 10h30, en l'église de Val-St-Michel où la famille recevra les condoléances après la cérémonie. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André Hamel (Nicole Poiré), M. et Mme Robert Hamel (Gladys Geffrey), M. et Mme Jean Hamel (Diane Gendron), sœur Claudette Hamel de la communauté des Sœurs de la Charité de St-Louis; ses petits-enfants: Louis, Any, Simon, Marie-Claude et Sébastien Hamel et Nathalie Légaré; son beau-fils et sa belle-fille: M. et Mme Marc-André Légaré (Louise Boivin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Sylvio Roy (Yvette Hamel), Mme Marcel Paquet (Irene Hamel), M. et Mme Henri-Jules Methot (Annette Hamel), M. et Mme René Gagnon (Andrée Doyon), M. Lucien Gagnon, M. et Mme Pierre-Paul Gagnon (Lise Tremblay), M. et Mme Denis Boivin (Lucille Gagnon), M. et Mme Jean-Eudes Gagnon (Fernande Savard), Mlle Victoire Gagnon, Mlle Huguette Gagnon, M. Bernard Gagnon, M. Michel Gagnon, M. et Mme Roddy Gagnon (Louise Tremblay), M. et Mme Daniel Villeneuve (Charlotte Gagnon), ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à  
F.X. Bouchard Inc.  
Pour renseignements: 663-9838.

**GRAVEL (Fernand)** — A l'hôpital St-François d'Assise, le 1er décembre 1981, à l'âge de 47 ans et 9 mois, est décédé M. Fernand Gravel, fils de feu M. Jules Gravel et de feu dame Emma Bédard. Il demeurait chez sa tante Mlle Germaine Bédard au Trait-Carré ouest, à Charlebourg. Les funérailles auront lieu, samedi, le 5 décembre à 10 heures. Départ du foyer funéraire  
J. Bouchard & Fils Ltée  
115, 80ème rue est  
Charlebourg

## HOUE (Bertrand)



A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 2 décembre 1981, est décédé accidentellement à l'âge de 44 ans, M. Bertrand Houe, vice-président de Atelier de Pneus Houde Inc., époux de dame Mariette Jolien. Il demeurait à 164 Grand Cap Sa, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre, à 10h. Départ de la résidence funéraire  
Sylvio Marceau Inc.  
270 Marie de l'Incarnation

à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Pitié et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Christian et

Isabelle, son père M. Nazaire Houde; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. René Houde, Mme Huguette Ratté, M. et Mme Roland Savard (Suzanne), M. et Mme Fernand Houde (François Julien), M. et Mme Gustave Robitaille (Gilberte), M. et Mme Yvon Houde (Ginette Gagné), M. et Mme Jean-Marc Houde (Nicole Marier), M. et Mme Jean Hamel (Hélène), M. et Mme Jean-Guy Gauthier (Andrée Julien), M. et Mme Jos Courchène (Thérèse Julien), M. et Mme Jean-Claude St-Pierre (Louise Julien), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Salon fermé entre 17 et 19h. Il sera exposé à compter de jeudi, 19 heures.

**LACHANCE (Emile)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 décembre 1981, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Emile Lachance, époux de feu dame Annette Racine. Il demeurait à l'Accueil, St-Tite-des-Caps. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre 1981, à 15h. Départ de la résidence funéraire  
Marcel Guillemette  
5 rue Fortin  
St-Tite-des-Caps

à 14h50 pour l'église de St-Tite-des-Caps et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Donat (Laurette Dufour), Réal (Murielle St-Hilaire), Mme André Audet (Olivette), Richard (Gaétane Duclos), Raymond (Emilienne Duclos), Alma, Mme Denis Gosselin (Georgette), Mme Victorien Tremblay (Carmen), Vianney (Mérita Perron); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Blanche Lachance-Vallin, Mme Henri Racine, M. et Mme Armand Lachance, M. et Mme Fernand Lachance, M. et Mme Camille Renaud, M. et Mme Philippe Renaud, M. Jean-Paul Gagnon, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

**LESSARD (Clara Brousseau)** — A Cap-Rouge, le 2 décembre 1981, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Clara Brousseau, épouse de feu J.-Irene Lessard. Elle demeurait au 4427, St-Félix, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, route de l'Église à 9h40, pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles: Jacques (Anita Lambert), Gaston (Jeanne Langevin), Jean-Marc (Rachèle Ménard). Paul-Aimé (Ghyslain Riel), Philippe (Gertrude Lambert), Raymond (Gisèle Fortin), Gustave (Anita Fortin), Armand (Huguette Morency), Félix (Lise Bochette), Michel (Louissette Bruenau); sa sœur: Mme Amanda Bacon, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

**MARTINEAU (Stuart)** — A Québec, le 2 décembre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Stuart Martineau, époux de dame Gisèle Trotter. Il demeurait au 2451 Jean Durand, Ste-Foy. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la maison Jardin du Repos pour crémation. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi, le 5 décembre, à 11 heures en l'église St-Jean Baptiste de la Salle, 2550 rue Biencourt, Ste-Foy. La famille sera présente une heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Que vos dons se traduisent par des offrandes à l'Institut de Cardiologie de Québec, Hôpital Laval, 2725 ch. Ste-Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Belita (Jean Vachon), Thyla (Jean-Guy Martel), ses

petits-enfants: Alain, Kathy, Ann, sa mère Deniège Martineau; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Neuville (Marie Quirion), Louis (Louise Melone), André Vermette, Gisèle Martineau, Robert Trotter (Gaby Perron), Andrée Anctil, Lorraine Cordeau (Jean-Louis), Jean-Marc Trotter et plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

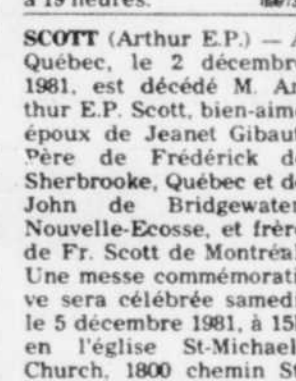
**PARADIS (Lumina Paradis)** — A l'Hôpital Général, le 3 décembre 1981, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Lumina Paradis épouse de feu M. Gaudiosse Paradis. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu, samedi, le 5 décembre à 9 heures. Départ de la résidence funéraire  
Sylvio Marceau Inc.  
224 St-Vallier ouest à 8h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre-Paul Sansfaçon (Thérèse Paradis), M. et Mme Maurice Paradis, vendeur chez Roger Barré Auto, M. et Mme Edgar Paradis chauffeur pour Sears, M. et Mme René Paradis (restaurant Yolande), M. et Mme Jules Breton (Clair Paradis), ainsi que plusieurs petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Salon fermé entre 17 et 19 heures. Elle sera exposée à compter de jeudi 19 heures.

**POISSON (Donat)** — A St-Lambert, le 2 décembre 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Donat Poisson. Il laisse dans le deuil son épouse Bella Morin ainsi que ses enfants: Denise, épouse de Yvon Archambault; André, époux de Luce Ranger; Jacques, époux de Ginette Chartrand; ainsi que plusieurs petits-enfants; ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre, à 14h. Le convoi funèbre partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée  
63 Lorn  
St-Lambert

pour l'église paroissiale de St-Lambert et de là au cimetière de St-Lambert. Le salon sera fermé de 17 à 19 heures.

**SCOTT (Arthur E.P.)** — A Québec, le 2 décembre 1981, est décédé M. Arthur E.P. Scott, bien-aimé époux de Jeanne Gibaut, père de Frédéric de Sherbrooke, Québec et de John de Bridgewater, Nouvelle-Écosse, et frère de Fr. Scott de Montréal. Une messe commémorative sera célébrée samedi, le 5 décembre 1981, à 15h en l'église St-Michaels Church, 1800 chemin St-Louis, Sillery. Par vœux, prière de ne pas envoyer de fleurs.

**TREMBLAY (Béatrice Côté)**



A Québec, le 2 décembre 1981, à l'âge de 89 ans, est décédée Béatrice Côté, épouse de feu l'honorable sénateur Léonard Tremblay. Elle demeurait au 738 de la Suète, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu, samedi, le 5 décembre 1981, à 13h. Départ du funérarium  
Lépine-Cloutier Ltée  
1025 route de l'Église  
Ste-Foy



à 12h45 pour l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière St-Malachie, comté Dorchester, où un libéra sera chanté avant

l'inhumation. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: René, Frère des Ecoles chrétiennes, Thérèse (Charles Dion) d'Ottawa, Pauline (Roland Carrier) de Lévis, Gaston des Pères Franciscains, en mission en Argentine, Aline (Larry Dupuis), Estelle (Bob Burnard), M. et Mme Henri Tremblay, vice-président de Steinberg's, M. et Mme Jean Tremblay, directeur de Grolier Ltée, (Thérèse Brissson), Jeannine (Raymond Voyer), Eva (John Jurick) de Toronto, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants; sa sœur: sœur Estelle Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements: 529-3371.

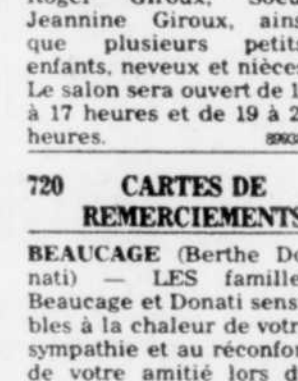
**TRUELLE (Charles)** — A Québec, le 3 décembre 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles Truelle. Il demeurait au 93 St-Bonaventure, Charlebourg-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 5 décembre à 17h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa à 16h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur et ses belles-sœurs: M. et Mme Moïse Truelle (Antoinette), Mme Alice Truelle-Carmichael, Mme Arthur Truelle (Laura), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**VIGER (Léonidas)** — Au centre hospitalier St-Augustin, le 3 décembre 1981 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Léonidas Viger époux de dame Madeleine Giroux. Il demeurait au 32 rue Seigneurie, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi le 5 décembre à 13h30. Départ de la résidence funéraire  
Wilbrod Robert Inc.  
738 rue Royale  
Beauport

à 13h15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Raynald (Gaétane Lessard), Francine (Jimmy Vallières) Armand (Joyce Miller), Raymond (Lorraine Chalifour), Frédéric, Maurice (Yvette Villeneuve), Lorraine (René L'Italie), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Raymond Côté, M. et Mme Roger Giroux, Sœur Jeannine Giroux, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**  
BEAUCAGE (Berthe Donat) — LES familles Beaucage et Donat sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de Mme Lucien Beaucage, vous assurent de leur vive gratitude. Veuillez considérer ce message comme personnel.

**PAQUET (Gracia Sylvain)**



— Ton époux et tes enfants ainsi que les familles Sylvain et Paquet remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont manifesté sympathie, affection, amitié lors du décès de celle qui fut mon épouse et la mère de mes enfants. Nous pleurons ton départ précipité mais nous savons que tu veilleras tout particulièrement sur nous tous maintenant que tu nous vois du haut du ciel. Que tous considèrent ces remerciements comme personnel.



— Ton époux et tes enfants ainsi que les familles Sylvain et Paquet remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont manifesté sympathie, affection, amitié lors du décès de celle qui fut mon épouse et la mère de mes enfants. Nous pleurons ton départ précipité mais nous savons que tu veilleras tout particulièrement sur nous tous maintenant que tu nous vois du haut du ciel. Que tous considèrent ces remerciements comme personnel.

## 725 SERVICES ANNIVERSAIRES

**BLANCHET (Alphonse)** — Samedi, le 5 décembre 1981, à 16 heures, en l'église de St-Eugène de Villeneuve, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Blanchet, époux de dame Françoise Pelletier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**COULOMBE (Bruno)** — Samedi le 5 décembre 1981, à 16 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de Bruno fils de Amédée et Jovette Coulobme. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**FALARDEAU (Louis)** — Samedi le 5 décembre 1981 à 11 heures en l'église de L'Anceinne-Lorette sera chanté le service anniversaire de M. Louis Falardeau époux de feu dame Yvonne Faber. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

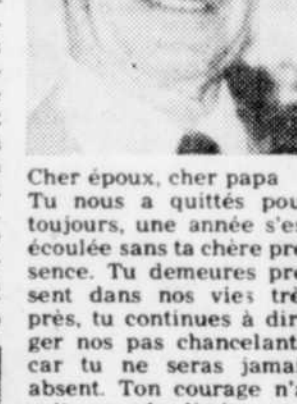
**GASSEAU (André)** — Samedi, le 5 décembre, à 17h., en l'église St-Dominique, 175 Grande-Allée Ouest, sera célébrée une messe anniversaire pour M. André Gasseau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**GODIN (M. Raymond)**



Samedi le 5 décembre 1981, à 11h, en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de Raymond Godin, fils de feu M. et Mme Alfred Godin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## KIROUAC (Donat)



Cher époux, cher papa Tu nous a quittés pour toujours, une année s'est écoulée sans ta chère présence. Tu demeures présent dans nos vies très près, tu continues à diriger nos pas chancelants, car tu ne seras jamais absent. Ton courage n'avait pas de limites, tes forces demandaient de donner la moitié et tu donnais plus que l'autre. Ta famille regarde vers le ciel en pensant qu'un jour nous irons te rejoindre et nous sommes assurés que tu sera là pour nous rencontrer. Ton épouse et tes chers enfants te rendent hommage et nous ne t'oublieront jamais. Samedi, le 5 décembre 1981, à 19h15, en l'église Sacré-Coeur, sera célébré le service anniversaire de M. Donat Kirouac, époux de dame Agnès Bélanger. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**MC CLISH (Laurette)** — Samedi, le 5 décembre, à 17h., en l'église Notre-Dame de Ste-Foy, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Laurette Mc Clish. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**VACHON (Marc)** — Samedi, le 5 décembre 1981, à 16h., en l'église St-Denis-du-Plateau, à Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de M. Marc Vachon, époux de dame Juliette Lafleur. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## MILLER (Géraldine)



Le souvenir perpétue la vie... D'une même voix, célébrons le service anniversaire de dame Géraldine Giguère-Miller, épouse de feu Joseph Miller. Vous êtes invités, parents et amis à assister, samedi, le 5 décembre 1981 à 11h, en l'église St-François d'Assise.

## VILLENEUVE (Léo)



Samedi le 5 décembre 1981, à 14h, en l'église St-Charles-Borromée sera chanté le service anniversaire de M. Léo Villeneuve, époux de dame Maria Bourret. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## 760 FAVEURS OBTENUES



MERCI au Frère Sauvageau pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.K.P.  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour très grande faveur obtenue avec promesse de faire publier, P.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier, G.D.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier, J.P.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenus avec promesse de publier, G.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier, C.S.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier, M.D.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier, M.D.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus, avec promesse de publier, N.F.

**SERVICES SPECIAUX**  
790 MONUMENTS FUNÉRAIRES  
THERIAULT & FILS  
710, 1ÈRE AVE. QUÉBEC, 534-1561

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS**  
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647 3311  
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

# Le Vatican interdit aux prêtres de se mêler de politique

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le Conseil des laïcs, organisme dépendant du Saint-Siège, a lancé hier un avertissement aux prêtres catholiques, leur enjoignant de ne pas se mêler de politique.  
Si les prêtres et les groupes religieux prennent des positions politiques, ils s'éloigneront de la ligne spirituelle de l'Église, estime le Conseil dans un rapport de 52 pages.  
"La structure interne de l'Église n'est pas basée sur le modèle du système parlementaire. C'est un fait que l'on ne peut oublier," peut-on lire dans ce rapport.  
De source proche du Vatican, on estime que ce document va dans le sens du renforcement de la discipline dans l'Église préconisé par le pape Jean-Paul II. On dit le souverain pontife particulièrement préoccupé par le rôle politique croissant de l'Église dans certaines régions du monde.

# Grande-Bretagne 97 enfants meurent faute d'argent pour les soigner

LONDRES (AP) — Frappés par une rare maladie génétique, 97 enfants sont morts, ces cinq dernières années, parce qu'un hôpital de Londres ne pouvait se payer les transplantations de moelle d'os qui les auraient sauvés, a révélé hier, le chirurgien qui dirige le programme de greffes.  
"Il est douloureux de savoir que nous avons une si bonne équipe qui peut faire les transplantations pendant que meurent les enfants. Je n'en puis plus de vivre avec ça", a dit le Dr John Hobbs qui oeuvre à l'Hôpital pour enfants de Westminster.  
Le médecin a révélé que les enfants sont tous morts d'une maladie nommée gargoylisme. Tous les petits se trouvaient sur la liste d'attente. Tous auraient pu être sauvés par les transplantations précitées.  
Quelques heures après les révélations du Dr Hobbs rapportées par les journaux britanniques, le ministère de la Santé annonçait qu'une somme supplémentaire de \$251,000 avait été mise à la disposition des chirurgiens qui pourront pratiquer 40 opérations supplémentaires. Auparavant, ils ne pouvaient en fournir que 25 par année.

# le monde Ecrasé par sa graisse

NEW HYDE PARK, New York (AP) — Un homme dont l'identité n'a pas été révélée mais dont on connaît le poids, 385 kg, est décédé à la suite d'une double intervention chirurgicale destinée à lui enlever une partie des tissus gras qui l'empêchaient de respirer normalement.  
Agé de 42 ans, il était entré en convalescence lorsqu'il devait être subitement emporté par une défaillance cardiaque due à un caillot de sang, a déclaré hier un porte-parole du Centre médical juif de Long Island, Mme Rosalie Kershaw.  
Vers la mi-octobre, il avait subi deux opérations successives.